CE QUE PORTE LA CGT POUR TOUS LES AGENT-ES

SALAIRES, CARRIÈRES & RECONNAISSANCE

- **Augmentation du point d'indice à 6.50 euros** et indexation du point d'indice sur l'inflation
- **Revalorisation des grilles salariales** en fonction réelle des qualifications et diplômes.
- **Stop aux rémunérations au mérite** et aux primes exclues du calcul de la retraite.
- **Égalité professionnelle et salariale réelle** entre les femmes et les hommes.

TEMPS, SANTÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Semaine de 4 jours en 32h** sans aucune perte de rémunération
- **Retour à la retraite à 60 ans.**
- **Reconnaissance de la pénibilité**
- **Moyens réels pour exercer** dignement nos missions de service public

PROTECTION SOCIALE & STATUT

- **100 % Sécu** : prise en charge intégrale des soins et de la santé.
- **Abandon du jour de carence et maintien à 100 %** du traitement en arrêt maladie.
- **Stagiairisation et titularisation** de l'ensemble des contractuel-les sans condition.

MILITANT-ES : ENSEMBLE, FAISONS VOTER NOS PROCHES !

SENSIBILISONS NOTRE ENTOURAGE

Dans notre entourage amical, familial ou de proximité, nous côtoyons toutes et tous des agentes et agents de la Fonction publique.

Ne laissons aucun vote de côté !

VOTER ET FAIRE VOTER CGT, C'EST CHOISIR UN SYNDICAT :

- **Proche** du terrain et des personnels ;
- **Combatif** face aux suppressions de postes et au manque d'effectifs ;
- **Engagé** pour la défense du service public et du service rendu à la population ;
- **Présent** pour défendre chacune et chacun dans sa carrière et ses droits.

LE RÔLE DES MILITANTES ET MILITANTS CGT :

Les représentantes et représentants CGT accompagnent les collègues lors des entretiens et démarches administratives, en cas de conflit avec la hiérarchie, pour les mutations, carrières et promotions, et face aux restructurations ou situations de souffrance au travail.

ALORS DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

AGENT-ES DE LA FONCTION PUBLIQUE : FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !

MILITANT·ES, SYNDIQUÉ·ES :
Dans votre entourage, des collègues, des ami-es, des proches sont agent-es de l'État, des Territoires ou de l'Hospitalière : **sensibilisons-les à voter et faire voter CGT** !



5,8 MILLIONS D'AGENT-ES

TITULAIRES, CONTRACTUEL-ES, STAGIAIRES :
Tout le monde vote. Le vote de chacune et chacun compte pour défendre nos droits et notre avenir professionnel.

254, Boulevard de l'usine
CS 20111
59030 Lille cedex

03.59.26.06.30
contact@cr5962-cgt.fr
www.cr5962-cgt.fr

CGTCR5962
cr5962-CGT
cr_5962_cgt

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (FPT)

Dans votre entourage, des agentes ou agents territoriaux ?
Communes, départements, région, métropoles : faites entendre leur voix !

LA FPT, C'EST QUOI ?
Les agents des communes, départements (59 et 62), Région Hauts-de-France, métropoles, CCAS, SDIS et établissements publics locaux. C'est avant tout un accueil physique et humain présent à toutes les étapes de la vie.

Près de chez vous, ce sont : Les ATSEM, animateur·rices, les agent·es administratifs et techniques, les personnels de crèche, les agent·es d'entretien, de voirie ou des espaces verts, les assistant·es familiaux·ales, les professionnel·les du social et médico-social, agent·es des collèges et lycées, de la culture et du sport, les policier·ères municipaux·ales, les sapeur·ses-pompier·ères professionnel·les…

Leur mission : accueillir, soigner, protéger, secourir, éduquer, entretenir et servir avec un service public de proximité accessible à toutes et tous.

LA CGT AGIT POUR :

- **Le maintien d'un accueil humain et physique** : la dématérialisation ne doit exclure aucun usager ;
- **La création d'emplois statutaires et arrêt des externalisations et privatisations** ;
- **Des moyens humains et matériels réels** pour les SDIS, l'action sociale, les écoles et les services techniques.

Ensemble, faisons entendre la voix des agent-es de la Fonction Publique Territoriale !

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE (FPH)

Dans votre entourage, des soignantes ou agents hospitaliers ?
Mobilisons-les pour soutenir celles et ceux qui prennent soin de la population !

LA FPH, C'EST QUOI ?
L'ensemble des personnels des établissements publics de santé et du médico-social: hôpitaux publics, EHPAD publics, établissements handicap, centres de rééducation et structures médico-sociales.

Près de chez vous, ce sont : Les professionnel·les des hôpitaux ; les équipes des centres hospitaliers (métropole, littoral, bassin minier, Hainaut) ; les personnels des EPSM ; les professionnel·les de l'enfance (EPDSAE, EPDEF) ; les aides-soignant·es en EHPAD public hospitalier ; les ambulancier·ères ; les ASHQ ; les agent·es techniques et administratifs…

Leur mission : soigner, accompagner, protéger et garantir l'accès aux soins pour tous.

LA CGT AGIT POUR :

- **Des effectifs suffisants** pour garantir des soins de qualité et la sécurité des personnels ;
- **La reconnaissance effective de la pénibilité** ;
- **La défense des RTT**, des **congés** et de l'ensemble des **acquis sociaux** ;
- **Le refus de la dégradation** de nos métiers et le respect de tous les personnels.

Ensemble, faisons entendre la voix des agent-es de la Fonction Publique Hospitalière !

FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT (FPE)

Dans votre entourage, une agente ou un agent de l'État ?
Parlez-en autour de vous pour faire entendre leur voix !

LA FPE, C'EST QUOI ?
Les personnels des ministères, services déconcentrés et établissements nationaux (plus de 135 000 agentes et agents dans le Nord et le Pas-de-Calais).

Près de chez vous, ce sont : l'enseignante de vos enfants ; le contrôleur des finances publiques ; la policière qui intervient quand vous appelez le 17 ; le greffier du tribunal ; la douanière du port de Dunkerque ; l'agent des routes nationales (A25) ; l'inspectrice de la DREAL qui contrôle les sites Seveso ; l'agent qui renseigne et actualise les données de Vigicrues ; les personnels de l'université de Lille…

Leur mission : instruire, protéger, rendre la justice et garantir l'égalité de toutes et tous, partout sur le territoire.

LA CGT AGIT POUR :

- Pas un **salaire** de début de carrière **sous 2 200 € brut**.
- **Création d'emplois statutaires** et arrêt des fermetures de services publics ;
- **Maintien de services publics de proximité** à la hauteur des besoins réels de la population ;
- **La garantie du statut** et la fin de la précarité.

Ensemble, faisons entendre la voix des agent-es de la Fonction Publique d'Etat !